



Projet d'école

Notre projet d'accueil extra-scolaire

Accueillir un enfant en âge d'aller à l'école maternelle et primaire, c'est lui proposer des activités adaptées à ses besoins, à son rythme et au moment de la journée où il est accueilli. L'accueil contribue à son épanouissement personnel, à la cohésion sociale et à la conciliation de la vie familiale et professionnelle des parents. L'école de Village Havelange, située 1 rue de Hiettine à Havelange, organise les cours : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : **8h35 à 15h20**

Mercredi : **8h35 à 12h00**

L'accueil extra-scolaire est assuré dès **7h00** le matin et jusqu'à **18h00** le soir.

Tarification

La tarification appliquée à l'accueil extra-scolaire est la suivante :

Maintien de premiers deux quarts d'heure forfaitaires le matin au tarif de 0.50€

Maintien des derniers deux quarts d'heure forfaitaires l'après-midi au tarif de 0.50€

Ensuite : facturation à la minute au tarif de 0,04 € / minute

Plafond maximal journalier : 5,12 € (plafond ONE)



Accueil du mercredi

Le mercredi, les enfants peuvent participer à l'accueil extrascolaire organisé par la Commune de Havelange.

☞ L'inscription préalable est obligatoire.

☞ Il n'est pas possible d'y amener un enfant non inscrit.

Les enfants inscrits préalablement sont accompagnés par l'école à 12h15 jusqu'au centre culturel de la Ferme des Tilleuls, où se déroule l'accueil communal.

Personne de contact :

Sylvie Simon

Coordinatrice ATL – Commune de Havelange

☎ 083/615.335

☎ 0494/99.96.93

✉ s.simon@havelange.be

✓ Modalités pratiques et fonctionnement

L'accueil du matin est assuré par une accueillante qualifiée, attentive aux besoins des enfants de tous âges et particulièrement des plus jeunes (dès 2 ans ½).

Elle propose un cadre sécurisant, des jeux individuels, collectifs et de petites activités artistiques.

À partir de 8h15, les enfants sortent dans la cour pour profiter d'un moment en extérieur avant le début des cours.

Le local d'accueil est fonctionnel et agréable : évier, bancs, coussins, tables, chaises, bibliothèque et de nombreux jeux variés pour enfants de maternelle et de primaire.

À midi : Les enfants bénéficient des espaces extérieurs adaptés à leur âge :

- Maternelles : une cour qui leur est réservée avec des jeux à dispositions (petits vélos, voitures, poupées, livres, blocs de constructions, animaux...) ou dans le pré : module de jeux, bac à sable, nombreux jeux d'extérieur

- Primaires : zones calmes (lecture, jeux de société), bac à sable, terrain de football, terrain de basket, zones de jeux au sol

Après les cours

À 15h30 :

- Maternelles : goûter dans le local d'accueil
- Primaires : goûter dans la cour, temps de défoulement, puis accueil soit à l'étude surveillée ou dans le local d'accueil ou à l'extérieur en fonction de la météo.

✓ Activités extra scolaires

Des activités extra scolaires sont organisées chaque jour sauf le mercredi.

Elles sont proposées :

- par des ASBL partenaires, au tarif propre à l'association,
- ou par l'école, au prix fixe de 6 € par activité.

Ces activités peuvent inclure : ateliers artistiques, yoga, éveil musical, activités intergénérationnelles, éveil musical, chant, baby sport, couture, atelier bois...



Le règlement d'ordre intérieur

1. L'inscription

- Toute demande d'inscription émane des parents ou de la personne légalement responsable de l'enfant.

✓ Entrée en maternelle

- Un enfant peut être inscrit en maternelle à tout moment de l'année dès qu'il atteint 2 ans et demi.
- Un enfant qui a 2 ans et demi au plus tard le 30 septembre peut entrer à l'école dès le premier jour de la rentrée scolaire

✓ Documents remis aux parents lors de l'inscription

Les parents reçoivent le projet d'école : ce document unique permet d'assurer une compréhension claire et cohérente des principes éducatifs et des règles de fonctionnement de l'école.

✓ Documents et engagements demandés aux parents

- Une composition de ménage à jour.
- Les parents doivent avertir immédiatement la direction de toute modification de la composition de ménage et fournir un nouveau document actualisé.
- Les parents s'engagent à s'inscrire sur la plateforme Apschool de l'école. L'inscription sur Apschool garantit la bonne circulation des informations et une communication fluide et fiable.



2. Conséquences de l'inscription

- Toute absence doit être obligatoirement justifiée.

Les modalités sont les suivantes :

- Pour 1 ou 2 jours d'absence, un **justificatif d'absence** est à compléter par les parents
- À partir de 3 jours consécutifs, un **certificat médical** est exigé.
- Le justificatif d'absence doit être remis **au plus tard** durant la semaine du retour de l'enfant à l'école.

Passé ce délai, l'absence pourra être considérée comme injustifiée.

Les absences non justifiées par un document sont transmises aux services compétents de l'inspection chaque mois.

3. Relations entre l'école et les parents

Les enseignants et maîtres spéciaux sont disponibles :

- lors des réunions planifiées,
- ou sur rendez-vous, en dehors des heures de cours.

Documents remis au cours de l'année :

- Un bulletin trois fois par an.
- Le journal de classe et les évaluations, à signer selon les consignes de l'enseignant.

Les parents jouent un rôle essentiel dans le suivi :

- la prise de connaissance des informations,
- la signature régulière du journal de classe,
- la lecture des communications via Apschool, le site de l'école ou les autres supports.

4. Conformité aux dispositions légales

Le présent projet doit être respecté par les élèves et leurs responsables légaux, ainsi que tous les textes légaux, instructions administratives et communications émanant de l'établissement.

5. Vie en communauté

✓ Respect de soi – Hygiène, alimentation et bien être

L'école veille à promouvoir des habitudes alimentaires saines, cohérentes et adaptées à l'âge des enfants.

- **Le mardi** : collation saine obligatoire

→ très peu ou pas de sucre,

→ pas de chocolat,

→ collations simples et naturelles (fruits secs non sucrés, produits peu transformés, pain, fromage, etc.).

- **Le mercredi** : collation 100 % fruit ou légume

→ fruits frais, crudités, fruits coupés, légumes croquants...

→ aucune autre collation n'est acceptée ce jour-là.

En maternelle (accueil à M3)

Tous les jours, l'école privilégie les fruits et légumes comme collation.

L'objectif est d'installer dès le plus jeune âge une habitude alimentaire saine, variée et naturelle.



✓ Hydratation



- Les enfants ne boivent que de l'eau, dans leur gourde personnelle.

- Si la gourde est oubliée : gobelets à disposition.

- Les enseignants rappellent régulièrement aux enfants de boire de l'eau tout au long de la journée.

L'école veille à promouvoir des habitudes alimentaires saines et respectueuses du bien-être de l'enfant.

✓ Organisation des repas – Cantine durable

L'école propose des repas préparés chaque jour sur place, dans une cantine labellisée "Cantine durable".

Les repas sont pensés pour être :

- équilibrés,
- sains,
- composés majoritairement de produits frais,
- inspirés des légumes de saison,
- en cohérence avec la politique alimentaire de l'école.



✓ Réservation via Apschool

La réservation et la gestion des repas se font exclusivement via la plateforme Apschool, qui permet aux parents de :

- réserver les repas de leurs enfants,
- visualiser les menus,
- gérer les paiements,
- recevoir les informations pratiques liées au service repas.



✓ Tarifs des repas

- 3,50 € en maternelle
- 4,50 € en primaire
- 0,50 € pour le potage de **légumes BIO et de saison**



Le potage est proposé régulièrement et est préparé avec des légumes locaux ou de saison.

✓ Organisation spécifique du mardi

Chaque mardi, les repas sont préparés, servis, encadrés par la section hôtellerie de l'École Professionnelle Spécialisée de Schaltin.

Ce partenariat :

- valorise le travail d'élèves en formation,
- offre un repas de qualité,
- permet aux enfants de découvrir un service professionnel dans un cadre scolaire.

Le projet pédagogique et éducatif

Le projet pédagogique et éducatif de notre école s'inscrit dans le cadre du décret « *Missions de l'école chrétienne* » telles que définies par le Conseil Général de l'Enseignement Catholique.

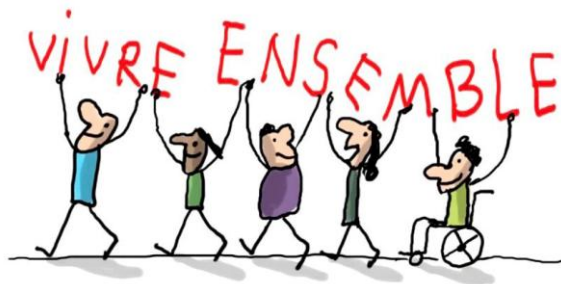
Il se base sur les 4 objectifs fondamentaux suivants :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie sociale, économique et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Art 6, Décret Mission, juillet 2007

Les valeurs éducatives que nous voulons promouvoir sont les suivantes :

- ✓ vivre en harmonie avec son corps, son cœur, son esprit et les autres ;
- ✓ développer l'autonomie, la confiance dans les possibilités de chacun, le respect de l'autre, la créativité et la solidarité responsable ;
- ✓ vivre la démocratie, exprimer ses opinions, être à l'écoute des autres et s'ouvrir aux différentes cultures dans un souci de justice et de paix ;
- ✓ se construire, trouver son projet personnel afin de devenir acteur de la société de demain.



Entre école et familles...

La collaboration avec les familles constitue un pilier essentiel de la réussite et du bien-être des enfants. L'école veille à favoriser un climat de confiance, de transparence et de communication constructive, afin que chaque parent puisse jouer pleinement son rôle dans le projet éducatif.

✔ Réunions d'information et d'évaluation

- Réunion d'accueil en début d'année pour présenter l'organisation et les projets.
- Rencontres parents enseignants programmées au cours de l'année pour analyser les apprentissages et échanger autour de l'évolution de l'enfant.
- Entrevues supplémentaires possibles à la demande des parents ou des enseignants.

✔ Tables rondes : un travail collaboratif autour de l'enfant

Plusieurs fois par an, l'école organise des tables rondes réunissant l'ensemble des personnes qui gravitent autour du projet de certains enfants.

Ces rencontres permettent :

- un partage commun des observations,
- un suivi ajusté et cohérent,
- la construction d'un projet d'accompagnement personnalisé,
- une action concertée et cohérente entre les différents intervenants.

C'est un outil essentiel pour soutenir au mieux l'enfant et favoriser sa réussite, quelles que soient ses difficultés ou spécificités.

✔ Conseil de participation

Instance rassemblant parents, enseignants, direction, P.O. et partenaires extérieurs, il contribue à :

- orienter les projets,
- améliorer la vie de l'école,
- renforcer la cohérence éducative.

✔ Comité de parents actif

Le comité de parents est un partenaire essentiel de l'école. Très impliqué, il organise de nombreuses activités festives, conviviales et solidaires tout au long de l'année scolaire. Ses actions renforcent les liens entre familles, enfants et équipe éducative, tout en soutenant les projets pédagogiques.

Le comité organise notamment :

- 🍴 Le souper Blind Test organisé le vendredi précédant le congé d'automne. Un moment convivial attendu par les familles, alliant plaisir, jeux musicaux et rencontres.
- 🎉 Le Bal du Carnaval organisé la veille du congé de détente, permettant aux enfants et aux familles de célébrer le carnaval dans une ambiance joyeuse et colorée.
- Le Dago du comité proposé un vendredi par mois, offrant un temps de convivialité autour d'une petite restauration sucrée ou salée.

Le comité est également présent et actif lors de grands événements de l'école. Toujours prêt à retoucher ses manches spontanément, le comité apporte un soutien logistique et humain précieux : préparation de collations, tenue de stands, aide matérielle, animation, organisation de tombolas... Son investissement contribue largement au dynamisme et à la qualité de la vie scolaire.

✔ Implication de parents bénévoles au-delà du comité

De nombreux parents s'investissent spontanément dans :

- la logistique des événements,
- le montage de matériel ou de structures,
- l'entretien des extérieurs,
- le co-voiturage lors de sorties,
- des travaux d'embellissement (peinture...),
- l'organisation d'activités locales comme la Corrida.

Cette collaboration volontaire témoigne d'un fort esprit communautaire et contribue à la qualité de vie de l'école.

Avec nos partenaires extérieurs :

L'école travaille en réseau avec de nombreux partenaires éducatifs, sociaux, culturels et associatifs. Ces collaborations renforcent la qualité des apprentissages, soutiennent l'inclusion et permettent de mener des projets variés au service du développement global des élèves.

✔ Relations structurées et régulières avec les partenaires communaux

L'école travaille en collaboration avec :

- La Commune de Havelange, notamment pour l'organisation de l'accueil du mercredi et certains projets communaux (conseil des enfants, ...)
- Le Centre Culturel, le Foyer des jeunes et la Bibliothèque, situés au sein même du pôle culturel de la Ferme des Tilleuls, permettant un accès direct à une offre culturelle riche et variée.

Ces partenariats renforcent l'ancrage de l'école dans la vie locale.

✔ Ouverture aux services sociaux, culturels et associatifs

L'école n'hésite pas à collaborer ponctuellement avec :

- des ASBL locales,
- des services de prévention,
- des associations sportives,
- des entreprises ou artisans du village pour des projets pédagogiques.

Ces collaborations enrichissent les apprentissages, créent une ouverture sur le monde et les différences et renforcent l'ancrage de l'école dans son territoire.

L'inclusion

L'inclusion est au cœur du projet éducatif de l'école. Nous croyons profondément que chaque enfant, quelles que soient ses capacités, ses besoins, son rythme ou ses particularités, a sa place dans la communauté scolaire.

Notre mission est d'offrir à tous un environnement sécurisant, ouvert, adaptable et bienveillant, permettant à chacun de progresser, de s'épanouir et de participer pleinement à la vie de l'école.

✔ Accueillir chaque enfant dans sa singularité

L'école met tout en œuvre pour accueillir chaque élève dans sa globalité :

- enfants porteurs d'un handicap,
- enfants ayant des besoins spécifiques,
- enfants présentant des troubles d'apprentissage ou des difficultés passagères,
- enfants issus de contextes variés.

L'objectif est de reconnaître les besoins de chacun sans stigmatisation, et de permettre à tous de vivre une scolarité de qualité, dans une ambiance respectueuse et inclusive.

✔ Adapter les environnements et les pratiques

L'école s'engage dans une démarche d'adaptation constante :

- Rampe d'accessibilité installée dans l'école afin de garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Différenciation pédagogique
- Supports visuels et pictogrammes dans tous les lieux pour faciliter la compréhension.
- Temps d'accueil, de parole, d'autorégulation pour soutenir le bien être.
- Un local dédié est mis à disposition des intervenants extérieurs afin de faciliter les suivis dans un cadre adapté, confidentiel et calme.

Les enseignants collaborent étroitement avec les spécialistes pour ajuster leurs pratiques.

✔ Partenariats solides pour soutenir l'inclusion

L'école coopère régulièrement avec : Le Pôle territorial, Le Centre PMS, Logopèdes, Psychologues, La Maison solidaire et inclusive Vis à Vis, L'EPSIS de Schaltin, Les Compagnons Bâisseurs...

L'inclusion n'est pas un dispositif isolé, c'est une culture, un état d'esprit, un engagement quotidien.

Notre école s'efforce de :

- construire une communauté ouverte, solidaire et bienveillante,
- créer un climat serein et accessible,
- garantir la participation de tous à la vie scolaire,
- soutenir les différences,
- valoriser chaque enfant.

La pédagogie pratiquée à l'école

1. Une pédagogie explicite, structurée et efficace

L'école met en œuvre une pédagogie **claire, cohérente et exigeante**, centrée sur le développement des compétences, l'autonomie et la réussite de tous. Elle repose sur les principes de l'**enseignement explicite**, qui permettent d'assurer une progression solide et accessible :

- objectifs annoncés et compris par les élèves ;
- modélisation des démarches par l'enseignant ;
- entraînement guidé puis autonome ;
- feedback régulier et constructif ;
- vérification de la compréhension avant d'avancer.

Cette approche donne du sens aux apprentissages, sécurise les élèves et réduit les écarts.

2. Un continuum pédagogique cohérent de la maternelle à la 6e primaire

L'école veille à une continuité forte entre les années :

- utilisation de référentiels communs entre les classes ;
- cohérence dans le vocabulaire, les démarches, la présentation des apprentissages ;
- cahiers de synthèses que les élèves conservent d'année en année ;
- outils méthodologiques communs (stratégies de lecture, de résolution de problèmes, d'étude...) ;
- suivi individualisé basé sur les forces et besoins de chaque élève.

Ce continuum rassure l'enfant, limite les ruptures et renforce sa progression.

3. Critères d'un travail scolaire de qualité

Les attitudes attendues sont :

- le sens des responsabilités : attention, prise d'initiative, engagement, écoute ;
- la capacité à collaborer dans un groupe ;
- le respect des consignes tout en développant son esprit critique ;
- le soin dans la présentation des travaux ;
- le respect des échéances pour les travaux à domicile.

Ces attentes sont adaptées selon l'âge et les besoins des élèves, dans une démarche inclusive.



4. Les évaluations

Le processus d'apprentissage est évalué régulièrement à travers trois types d'évaluations :

✓ Évaluation formative

Elle permet à l'enfant de comprendre ses progrès, ses difficultés et les pistes d'amélioration.

Elle peut donner lieu à de la remédiation ou à un accompagnement différencié.

✓ Évaluation sommative

Elle porte sur des apprentissages terminés et se traduit par des résultats chiffrés ou codifiés.
Une délibération a lieu en fin d'année.

✓ Évaluation certificative

Evaluations interdiocésaines

Evaluation CLE (Calculer – Lire - Ecrire – Grandeurs) en P4

Certificat d'Etudes de Base en P6

Une analyse globale du parcours de l'élève appuie les décisions du conseil de classe.



5. Des outils pédagogiques modernes et adaptés

✓ Tableaux interactifs

Installés dans plusieurs classes, ils permettent :

- la manipulation interactive ;
- l'accès à des supports multimédias ;
- la visualisation de vidéos, schémas, cartes mentales ;
- des exercices interactifs motivants.

✓ Tablettes à visée pédagogique utilisées de manière ciblée pour :

- renforcer la différenciation ;
- retravailler la lecture, la phonologie, les mathématiques ;
- soutenir les élèves à besoins spécifiques (dictée vocale, synthèse vocale...).

✓ Tableaux d'ancrage présents dans toutes les classes :

- ils synthétisent les stratégies, règles, étapes de raisonnement ;
- ils servent d'aide-mémoire visuelles ;
- ils sont construits avec les élèves pour favoriser l'appropriation.

6. Une pédagogie ouverte sur l'environnement réel

Les apprentissages se déroulent aussi hors des murs de la classe, notamment grâce à :

✓ L'école du dehors en maternelle

1 jour par semaine, les enfants apprennent dans la nature :
motricité, sciences, langage, découvertes sensorielles, coopération.

✓ Les activités extérieures en primaire

Exploitation régulière :

- de la mare,
- du potager,
- du pré,
- du cadre rural environnant.



Ces activités donnent du sens aux apprentissages et développent la curiosité scientifique.

✓ Les sorties scolaires et excursions

Les sorties scolaires sont une composante essentielle du projet éducatif de l'école.

Elles permettent aux élèves :

- d'apprendre autrement,
- d'ouvrir leur regard sur le monde,
- de renforcer la cohésion de groupe,
- d'expérimenter dans des environnements variés,
- de construire des souvenirs positifs et motivants.

Elles s'inscrivent dans le continuum pédagogique de l'école et concernent tous les enfants.

✓ Classes de dépaysement

L'école organise des classes de dépaysement chaque année, selon un rythme défini par cycle, garantissant à tous les élèves une expérience riche et adaptée à leur âge.

P1 – P2 : une année sur deux : Classes de mer

Les élèves découvrent :

- le littoral,
- la faune marine,
- les activités de bord de mer,
- les marées,
- des ateliers liés à l'environnement marin.



Ces séjours favorisent autonomie, exploration et émerveillement.

P3 – P4 : Classes vertes ou classes historiques

Selon les années, les élèves partent en :

- classes vertes : découverte de la nature, forêt, biodiversité, environnement rural, activités scientifiques extérieures,

OU

- classes historiques : La vie d'autrefois à différentes périodes, les métiers anciens...

Ces séjours renforcent la curiosité et l'enquête historique ou naturaliste.

P5 – P6 : Classes de montagne (Ardèche, Cévennes, Puy de Dôme, Vosges...)

Les élèves séjournent dans un environnement naturel exceptionnel.

Ils vivent :

- randonnées,
- activités en plein air,
- découverte du milieu montagnard,
- géologie,
- coopération et vie en groupe.



Ce séjour constitue une expérience marquante en fin de parcours primaire.

✓ Sorties culturelles

Plusieurs sorties culturelles sont organisées durant l'année, en lien avec les projets des classes :

- visites de musées,
- sorties au théâtre,
- cinéma,
- participation à des courses aux sciences,
- visites pédagogiques (ferme, exploitation agricole, etc.),
- découverte du Château de Vêves,
- animations organisées par le Centre culturel ou la Bibliothèque.



Ces sorties visent à nourrir la culture générale, l'ouverture artistique et l'accès à la citoyenneté culturelle.

✓ Sorties récréatives

Au moins une sortie récréative par an est organisée pour tous les élèves, généralement en fin d'année scolaire.

Exemples :

- plaine de jeux,
- parc récréatif,
- activités sportives extérieures,
- journée conviviale de fin de cycle...

Ces moments renforcent la cohésion, la joie de vivre ensemble et la dimension festive de la vie scolaire.

✓ Obligations et organisation pratique

- Une autorisation générale est signée en début d'année pour toutes les sorties ordinaires.
- Des informations spécifiques (horaire, matériel, repas, transport...) sont envoyées via Apschool pour les sorties plus importantes.
- La participation aux sorties scolaires est obligatoire, car elles font partie intégrante du programme.
- Les règles de vie et de sécurité de l'école s'appliquent également lors de toutes les sorties.

7. Une pédagogie coopérative et démocratique

L'école développe des pratiques favorisant l'autonomie et la participation :

- Conseil de classe hebdomadaire dans chaque classe ;
- Team / Conseil d'école 2 fois par mois, avec représentants tournants (pas d'élection) ;
- travaux de groupe ;
- tutorat, parrainage entre niveaux ;
- projets inter-âges et interclasses.



8. Une pédagogie différenciée et inclusive

L'école adapte ses pratiques pour répondre aux besoins de chacun :

- différenciation des tâches, supports, rythmes ;
- pictogrammes dans tous les lieux pour faciliter la compréhension ;
- local dédié aux intervenants externes (Pôle territorial, logopèdes, kinés, psychologues...) ;

- aménagements raisonnables (outils visuels, organisation rassurante, adaptations matérielles) ;
- rampes d'accessibilité ;
- tables rondes régulières.

9. Une pédagogie de la valorisation et du climat positif

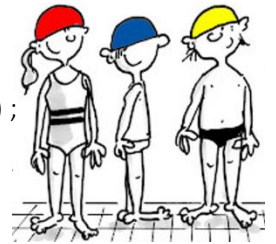


- le système d'étoiles de comportement pour mettre en valeur les gestes positifs, les efforts et la bienveillance ;
- les pictogrammes pour rendre les attentes claires ;
- des outils de gestion des émotions (baromètre, messages, cahier personnel).

10. Une pédagogie active et corporelle

Le mouvement est intégré aux apprentissages grâce :

- au hall sportif utilisé chaque semaine ;
- au mur d'escalade ;
- aux séances de natation toutes les semaines à Ciney dès la M3 ;
- aux récréations structurées en zones (dynamique, calme, jeux de ballon, jeux au sol) ;
- au grand pré utilisable avec bottes ;
- au module de jeux professionnel en bois.



Le corps est reconnu comme un outil essentiel d'apprentissage.

Le projet éducatif

1. Vie en communauté



Respect de soi

→ Attitudes et propos

- Les attitudes adoptées et le langage tenu en classe, sur la cour de récréation, dans les couloirs, au réfectoire ou pendant les activités organisées en dehors de l'école restent toujours corrects.
- Etre provocant, agressif ou grossier dans ses gestes et/ou ses propos, c'est ne pas se respecter soi-même.

→ Tenue et hygiène

- La tenue sera propre et adaptée aux activités (pas de crop top, de pantalon troué...) et aux conditions climatiques.
- Le port de la casquette et de la capuche est interdit à l'intérieur du bâtiment.
- L'enfant et ses parents doivent se préoccuper de sa santé, de son alimentation (pas de chips, pas de boissons gazeuses...) et avoir une hygiène de vie adaptée à son âge.
- Pour le cours d'éducation physique, l'enfant a dans un sac qui reste à l'école : un short, un tee-shirt et des chaussures de sport.

- Pour la natation (toutes les semaines), l'enfant aura dans un sac à dos : un maillot, un bonnet et un essuie de bain.

Respect des autres

- L'enfant respecte les règles de savoir-vivre établies dans la classe et dans l'école à l'égard de ses condisciples (petits ou grands), des enseignants, du personnel éducatif et de service et des parents.
- En cas de disputes, bagarres, conflits... il fait appel au surveillant afin de trouver une solution acceptée par les 2 parties.
- La distribution d'invitations personnelles sélectives se fait à l'extérieur de l'école.
- Les parents qui désirent rencontrer les enseignants sont invités à les contacter en dehors des heures de présence des enfants en classe et dans les rangs.

Respect des biens et des lieux

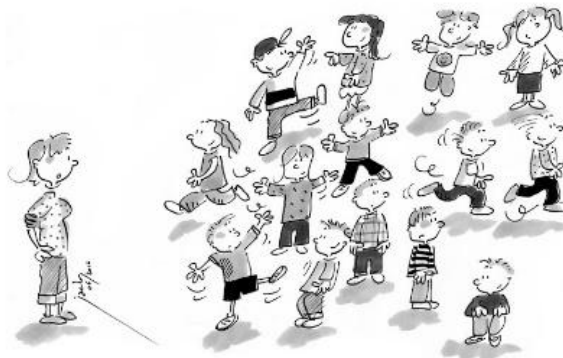
- L'enfant se déplace calmement et sans bruit suivant les consignes données.
- Il respecte le matériel et le mobilier et veille à maintenir l'ordre et la propreté dans tous les locaux et cours de récréation.
- Il ne s'approprie pas le matériel de la classe ni celui des autres.
- Il apporte chaque jour le matériel nécessaire aux activités de la journée (matériel scolaire et sportif, pique-nique, ...).
- Il ne crache pas.
- Il est interdit d'apporter à l'école des objets dangereux ou susceptibles de troubler le climat serein (canif, couteau, ...), livres, journaux ou revues étrangers aux cours, console de jeux, GSM, lecteur numérique, collection de cartes ou d'objets, objets de valeur et somme d'argent importante.
- Il n'organise pas et ne participe pas à des actions d'échange, de troc ou de vente d'objets divers.
- Afin d'en retrouver rapidement le « propriétaire », il est indispensable d'inscrire le nom de l'enfant à l'intérieur de ses vêtements et effets personnels.
- Les vêtements ou autres objets perdus restent visibles à un endroit déterminé. A chaque fin de trimestre, s'ils n'ont pas été réclamés, ils seront donnés à une œuvre caritative.



2. Mieux vivre les temps de récréation

Les récréations sont des moments importants dans la journée des élèves : temps de détente, de mouvement, de socialisation, de créativité et d'apprentissage de la vie en groupe.

L'école a structuré ses espaces extérieurs afin de garantir un climat serein, sécurisant et inclusif.



✓ Organisation en 4 zones d'activité

Comme partie de notre programme de prévention du harcèlement (en collaboration avec l'U. Mons), la cour est divisée en 4 zones clairement définies et matérialisées :

- I. Espace blanc – Jeux de ballon : Activités dynamiques structurées : football, basketball, jeux collectifs...
Régulés par un horaire d'occupation afin de garantir l'équité entre classes et cycles.
- II. Espace jaune – Activités dynamiques sans ballon : Courir, sauter, danser, corde à sauter, parcours moteurs...
- III. Espace bleu – Jeux au sol : Voitures, circuits, jeux de construction, marelles, jeux symboliques calmes.
- IV. Espace vert – Calme et détente : Lecture, discussion, cartes, jeux de société, repos.

✓ Jeux et équipements mis à disposition

Selon la zone, de nombreux jeux adaptés sont proposés aux enfants :

- ✓ Cordes à sauter
- ✓ Badminton / raquettes légères
- ✓ Jeux de société
- ✓ Livres et albums
- ✓ Jeux au sol (voitures, figurines, circuits...)
- ✓ Bacs à sable (maternelles + primaires)

Ces jeux sont entretenus, rangés et renouvelés régulièrement.

✓ Terrain de football et terrain de basket

L'école dispose également de :

- un terrain de football,
- un terrain de basket,

→ tous deux régulés par un horaire d'occupation pour assurer une rotation équitable entre classes, cycles et groupes d'âges.

Les règles d'utilisation sont expliquées clairement aux enfants et affichées avec pictogrammes.

✓ Le grand pré : un espace naturel privilégié

L'école bénéficie d'un grand pré clôturé, accessible en périodes adaptées.

Les enfants peuvent y jouer lorsque les conditions s'y prêtent, à condition d'être équipés de leurs bottes.

Des armoires de rangement spécifiques sont prévues pour stocker les bottes, afin que les élèves puissent les utiliser facilement.

Le pré permet :

- jeux libres,
- exploration de la nature,
- activités motrices,
- calme ou grands jeux collectifs.

✓ Grâce au comité de parents et au bénévolat de nombreux parents, l'école dispose désormais d'un module de jeux extérieur professionnel en bois.

3. Respect des règles et sanctions

Il est essentiel de rappeler que les parents ne peuvent pas intervenir directement auprès des enfants qui ne sont pas les leurs. Les conflits sont gérés à l'école par les professionnels qui encadrent les enfants avec notamment l'utilisation d'un carnet personnel.

- L'enfant respecte les consignes mentionnées dans ce règlement ainsi que celles données par les enseignants et les surveillants ou affichées dans les locaux.
- Il accepte les remarques même si elles ne viennent pas de son/sa titulaire.
- En cas de conflit ou de litige, les enseignants et surveillants amèneront d'abord l'enfant à prendre conscience que son comportement a été, à un moment donné, inadéquat dans le groupe. Si nécessaire, une sanction visera à « réparer » les dommages matériels ou moraux.
- L'échelle des sanctions est la suivante :

1. Les sanctions réparatrices

Tu réparas immédiatement ou tu épargnes pour réparer les dégâts que tu as commis.

2. Les sanctions sans tâche à réaliser

Tu es puni sans avoir rien à faire et/ou privé de récréation.

3. Les sanctions positives

Tu devras participer à des tâches pour le service de la collectivité.

Ex : ramasser les papiers dans la cour

4. Les sanctions avec une tâche à réaliser

Tu es puni avec une tâche à réaliser dans le local de la personne qui te l'a donnée et sous sa surveillance.

5. Si tu continues à perturber :

Nous constituerons un conseil de discipline qui sera chargé d'établir un contrat que tu signeras et respecteras. Tes parents ou ton éducateur en seront informés et ils devront signer ton contrat de discipline. Ce conseil sera composé de la direction et de ton enseignant. De ton côté, tu pourras demander à un autre enseignant de te seconder.

6. Si tu n'obéis toujours pas, tu risques :

D'être écarté de la classe pour un certain temps et de devoir réaliser un travail seul dans un local.

D'être exclu de l'école de 1 à 6 jours après que tes parents ou éducateurs en aient été informés et tu recevras un travail à réaliser chez toi durant cette période.

7. Si malgré tout, tu persistes à mal agir

Le conseil de discipline pourra entamer la procédure de renvoi définitif.

4. Les faits graves

- Quitter l'école sans raison ni autorisation.
- Harcèlement et Cyber harcèlement.
- Vol ou racket.
- Bagarre violente pouvant entraîner des conséquences dangereuses.
- Menaces et/ou représailles envers un autre élève.
- Dénigrement d'un adulte ou d'un de tes pairs (arrogance, insultes, ...)
- Vandalisme, destruction gratuite.



Ces faits graves entraîneront directement une carte rouge et le conseil de discipline. Tes parents seront immédiatement prévenus. Les enseignants et surveillants t'amèneront d'abord à prendre conscience que ton comportement a été, à un moment donné, inadéquat pour le groupe.



Projet philosophique

L'école, inscrite dans le réseau libre catholique, propose un projet philosophique qui vise à accompagner chaque enfant dans son cheminement intérieur, spirituel et moral, dans un esprit d'ouverture et de respect des convictions de chacun.

Inspirée par la tradition éducative des Lassaliens, elle accorde une attention particulière à chaque élève, en valorisant l'accompagnement, la fraternité et le souci des plus fragiles.

Ce projet s'appuie sur les valeurs chrétiennes telles que la bienveillance, la solidarité, la paix, l'entraide, l'émerveillement et le respect.

✓ Cours de religion catholique qui permettent de :

- découvrir les récits bibliques,
- réfléchir aux valeurs évangéliques,
- faire des liens avec la vie quotidienne,
- développer son sens critique et son intériorité.

Ils sont menés de façon active, adaptée à l'âge des enfants et ouverte au dialogue.

✓ Célébrations tout au long de l'année scolaire

L'année scolaire est rythmée par trois célébrations qui rassemblent l'ensemble de la communauté éducative :

- La célébration de rentrée, moment d'accueil, de rassemblement et d'envoi pour l'année.
- La célébration de Noël, centrée sur la lumière, le partage et la solidarité.
- La célébration de Pâques, orientée vers l'espoir, la vie et le renouveau.

Ces temps d'intériorité permettent de vivre des moments symboliques forts et de nourrir la vie de la communauté.

✓ Le concert de Noël à l'église

Chaque année, un concert de Noël est organisé dans l'église du village.

Ce moment musical est préparé par les enseignants et les élèves, et constitue :

- un moment fort de la vie spirituelle et culturelle de l'école,
- une occasion de partager la beauté du chant et de la musique,
- un temps de rassemblement chaleureux avec les familles et la communauté,
- une manière de célébrer Noël de façon artistique et collective.

Ce concert est vécu comme un moment de joie, de communion et d'ouverture aux autres.

✓ Actions de solidarité

Le projet pastoral encourage des actions concrètes, expliquées et vécues avec les enfants :

- participation à des campagnes solidaires (Arc en Ciel, Télévie, Viva For Life...),
- collectes ou initiatives locales au profit d'associations ou de personnes dans le besoin,
- projets citoyens ou gestes de partage initiés en classe.

Ces actions permettent d'incarner les valeurs chrétiennes et de donner du sens à l'engagement.

Document d'engagement des parents

1. Adhésion au projet d'établissement

Dans le cadre de notre mission éducative, notre école met en œuvre un projet d'établissement qui définit ses valeurs, ses objectifs pédagogiques et son organisation.

Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir confirmer que vous :

- Avez pris connaissance du projet d'établissement ;
- Adhérez aux valeurs et aux objectifs qu'il porte ;
- Vous engagez à respecter les règles de fonctionnement de l'école ;
- Soutenez activement la mise en œuvre de ce projet dans l'intérêt de votre enfant et de la communauté scolaire.

2. Autorisation du droit à l'image et à la voix (RGPD – Belgique)

Dans le cadre des activités pédagogiques et de la vie scolaire (photos de classe, projets, sorties, publications internes ou externes, site internet, réseaux sociaux de l'école, etc.), des images (photos/vidéos) et/ou enregistrements vocaux de votre enfant peuvent être réalisés.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la législation en vigueur, nous sollicitons votre autorisation préalable.

Je soussigné(e) :

Nom et prénom du parent / responsable légal : de

- Autorise
- N'autorise pas

l'école à :

- Photographier et/ou filmer mon enfant dans le cadre des activités scolaires ;
- Enregistrer sa voix ;
- Utiliser ces supports à des fins pédagogiques, informatives et de communication liées à l'école (supports internes, site internet, publications, etc.).

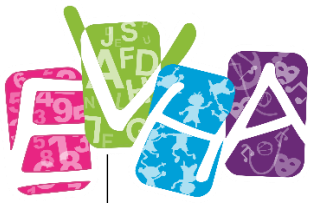
Cette autorisation est valable pour la durée de la scolarité de l'enfant dans l'établissement, sauf retrait écrit de votre part.

3. Engagement et signature

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des informations ci-dessus et m'engage à respecter les dispositions du présent document.

Le :

Signature du parent / responsable légal



A l'école, tu as des

DROITS

- apprendre
- chanter
- courir
- sauter
- jouer
- discuter
- échanger des avis
- exprimer tes émotions
- jouer dans le pré
- jouer dans le bac à sable
- jouer aux voitures
- jouer au basket
- jouer au badminton
- jouer au football
- danser

Mais tu as aussi des

DEVOIRS

1. Le respect de soi 
2. Le respect des autres 
3. Le respect de l'environnement et du matériel 

4. Le respect des consignes 

CARTE SCOLAIRE – Août-Septembre

Nom	date		Remarque	signature
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		

Nombres d'étoiles reçues ce mois :



CARTE SCOLAIRE – Octobre

Nom	date		Remarque	signature
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		

Nombres d'étoiles reçues ce mois :



CARTE SCOLAIRE – Novembre

Nom	date		Remarque	signature
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		

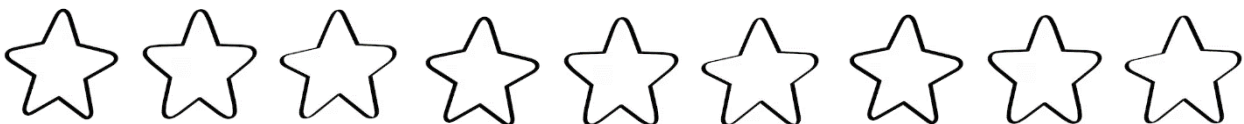
Nombres d'étoiles reçues ce mois :



CARTE SCOLAIRE – Décembre

Nom	date		Remarque	signature
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		

Nombres d'étoiles reçues ce mois :



CARTE SCOLAIRE – Janvier

Nom	date		Remarque	signature
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		

Nombre d'étoiles reçues ce mois :



CARTE SCOLAIRE – Février

Nom	date		Remarque	signature
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		

Nombre d'étoiles reçues ce mois :



CARTE SCOLAIRE – Mars

Nom	date		Remarque	signature
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		

Nombre d'étoiles reçues ce mois :



CARTE SCOLAIRE – Avril

Nom	date		Remarque	signature
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		

Nombre d'étoiles reçues ce mois :



CARTE SCOLAIRE – Mai

Nom	date		Remarque	signature
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		

Nombre d'étoiles reçues ce mois :



CARTE SCOLAIRE – Juin-Juillet

Nom	date		Remarque	signature
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		
		1. respect de soi 2. respect des autres 3. respect du matériel et de l'environnement 4. respect des consignes		

Nombre d'étoiles reçues ce mois :

